



MAISON  
DE L'ARCHITECTURE  
OCCITANIE MEDITERRANEE

# CONCOURS ETUDIANT 2019

LA  
GRANDE  
MOTTE

**Création d'un habitat flottant à la Grande-Motte**





**MAISON  
DE L'ARCHITECTURE  
OCCITANIE MEDITERRANEE**

« [Jean Balladur](#) est choisi par l'état, en 1962 pour concevoir, ex-nihilo, une station balnéaire. Ce qui n'est pas encore La Grande Motte deviendra l'œuvre de sa vie et le rêve de tout architecte : construire sur une page blanche, la cité idéale. Ils n'auront été que deux, avant lui, au XXe siècle, à pouvoir relever ce défi : **Oscar Niemeyer** à Brasilia et **Le Corbusier** à Chandigarh.

Pendant près de 30 ans, Jean Balladur donnera le meilleur de lui-même dans ce projet unique en France et en Europe. Il dote La Grande Motte d'une personnalité architecturale qui marquera les esprits et ne laissera pas indifférent, créant, souvent, d'interminables polémiques.

Il confère à la ville une « histoire » qu'il puise à la source des civilisations disparues telles ces pyramides tronquées inspirées du site précolombien de **Teotihuacan**. Il fait de son projet de ville, une *utopie réalisée* : la ville est un parc de 22 000 arbres où le piéton et le cycliste sont rois. L'Art est de toutes parts, il a une « valeur d'usage » et prend les formes les plus diverses, fontaines, douches, jeux pour enfants.

Quelques 40 années après sa fondation officielle, le 1er octobre 1974, le temps des polémiques a cessé. Vient le temps de la reconnaissance et de l'affirmation de soi. L'œuvre de Jean Balladur est aujourd'hui étudiée par les écoles d'architecture de l'Europe entière. La presse spécialisée se penche sur ce phénomène. Les créateurs, designers s'inspirent dorénavant de la cité des pyramides ».

Copyright 2017 - 2019 : Office de Tourisme de La Grande Motte



**MAISON  
DE L'ARCHITECTURE  
OCCITANIE MEDITERRANEE**

### **Article 1. Organisation**

L'ordre des architectes de la région Occitanie et la Maison de l'architecture Occitanie-Méditerranée organisent un concours réservé aux étudiants des ENSA (Ecole nationale d'Architecture) de Montpellier et de Toulouse.

### **Article 2. Objectif**

Ce concours a pour objectif de promouvoir le travail et la créativité des étudiants des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture de Montpellier et de Toulouse.

### **Article 3. Participation**

Tous les étudiants des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture de Montpellier et Toulouse inscrits en 2019 sont invités à participer.

Les étudiants doivent répondre seuls au vu de la modestie de la surface à traiter.

### **Article 4. Inscription – rendu**

Les rendus seront à remettre avant le **31 mai 2019** minuit, en format numérique uniquement : fichiers PDF, clef USB ou wetransfer.

Soit par voie électronique à l'adresse suivante : [contact@maom.fr](mailto:contact@maom.fr)

Soit par courrier ou remise en mains propres, aux adresses suivantes :

#### **Siège**

L'îlot 45

45 Rue Jacques Gamelin

31100 Toulouse

05 34 31 26 66

#### **Pôle**

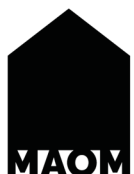
Les Échelles de la ville, 4ème étage

Place Paul Bec

34000 Montpellier

04 67 22 47 13

Aux heures d'ouverture de nos locaux.



**MAISON  
DE L'ARCHITECTURE  
OCCITANIE MEDITERRANEE**

Le rendu se fera sur un format A0 maximum et il devra comporter les éléments suivants :

- Un plan de masse
- Un plan des niveaux
- Une coupe
- Une élévation
- Une vue perspective libre
- Un texte de présentation du projet (A4 recto)
- Tout autre élément nécessaire à la compréhension du projet
- Les échelles de rendu sont libres

Le panneau sera présenté en format portrait et devra respecter la trame proposée (pièce jointe en annexe).

Le nom de l'étudiant est obligatoire avec le logo de son école, le logo de l'ordre, le logo de la Maison de l'architecture Occitanie-Méditerranée et le logo de la Grande-Motte.

Le soin apporté au choix et à l'organisation de l'ensemble des éléments par chacun des candidats permettra d'offrir aux membres du jury une présentation de qualité.

Les éléments fournis seront libres de tout droit.

#### **Article 5. Composition du jury**

Le rôle du jury est, d'une part de sélectionner parmi tous les projets en compétition, ceux qui feront l'objet de l'élaboration d'une exposition et d'une publication, et d'autre part d'attribuer les prix. Le panneau A0 remis par chacun des participants au format numérique lors de leur dépôt de candidature servira à nourrir cette exposition. L'exposition sera présentée à l'Ecole d'Architecture de Montpellier et à l'Ecole d'Architecture de Toulouse (dates arrêtées ultérieurement).

Le jury sera composé de :

- 1 représentant de l'Ensa Montpellier
- 1 représentant de l'Ensa Toulouse
- 1 représentant de l'office du Tourisme de la Grande-Motte
- 1 représentant de la Maison de l'architecture Occitanie-Méditerranée
- 1 représentant de l'Ordre des architectes de la région Occitanie



**MAISON  
DE L'ARCHITECTURE  
OCCITANIE MEDITERRANEE**

### **Article 6. Sélection des projets**

Les critères retenus par le jury pour le choix du (ou des) lauréat(s) seront cohérents avec l'objectif énoncé dans l'article 2.

Les décisions du jury sont souveraines.

L'ensemble des projets pourra faire l'objet d'une exposition et d'une publication.

Le jury peut attribuer une ou plusieurs mentions spéciales sans avoir à justifier son choix.

Les critères d'évaluation :

1. Adaptation au site et à la montée des eaux
2. Qualité architecturale et intégration dans la cité
3. Qualité d'usage
4. Autonomie du projet en énergie et traitement des eaux grises

### **Article 7. Prix**

Le lauréat recevra 1000 euros. En cas d'ex æquo la somme sera partagée. Deux prix spéciaux de 500 euros chacun seront attribués.

### **Article 8. Proclamation des résultats**

La proclamation des résultats se déroulera le 14 juin 2019 pendant les rendez vous de l'architecture situé au palais des congrès de la Grande Motte.

### **Article 9. Engagement des participants**

Le rendu implique l'acceptation, par l'ensemble des participants, de l'utilisation de tous les documents écrits, graphiques et numériques à des fins d'information, et de publication (exposition et catalogue).

Le fait de participer implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

### **Article 10. Modifications**

En cas de nécessité, l'organisateur se donne le droit de modifier le règlement. Les participants seront prévenus en temps utiles des éventuelles modifications. L'organisateur peut également annuler le présent concours, notamment en cas de nombre insuffisant de réponses.

Pour tout renseignement concernant les modalités de participation contacter la Maison de l'architecture Occitanie-Méditerranée : [contact@maom.fr](mailto:contact@maom.fr) ou 04 67 73 18 18.

### **Article 11. Objet du concours – programme**

Le sujet est un projet **d'habitant flottant** pouvant accueillir une famille de 4 personnes.



**MAISON  
DE L'ARCHITECTURE  
OCCITANIE MEDITERRANEE**

### **Le cadre de la Grande-Motte.**

« La mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc Roussillon menée par Pierre Racine, également connue sous le nom de mission Racine, est une structure administrative française créée en 1963 par l'État pour conduire de grands travaux d'infrastructure en vue de développer le littoral de la Méditerranée dans les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales (autrement dit la côte d'Améthyste).

Ce-dernier pilotera pendant 20 ans l'une des plus grandes opérations d'aménagement conduite dans le monde directement par l'état. Il compte six unités touristiques et de vastes espaces naturels à protéger. L'objectif est de répartir l'accueil d'un million d'estivants sur des unités séparées entre elles par des espaces interdits à l'urbanisation (180km de littoral). Cette mission s'inscrivait dans une politique d'aménagement du territoire très volontariste, dans laquelle l'État jouait un rôle important. Les objectifs étaient multiples :

- Développement par captation des flux en direction de l'Espagne.
- Endiguer le développement touristique de la Côte d'Azur.
- Répondre à la crise viticole.
- Répondre à l'afflux des immigrants d'Afrique du Nord.

L'équipe pluridisciplinaire en place est renforcée par une équipe d'architectes à qui sera confiée chacune des unités touristiques.

### ***Jean Balladur se verra confier le port du Grau-du-Roi ainsi que la Grande-Motte***

Située au bord de la Mer Méditerranée, la Grande-Motte est proche de l'autoroute A9, un grand axe de communication allant jusqu'en Espagne et l'Italie.

La particularité de cette ville est de posséder une plage et un port de plaisance.

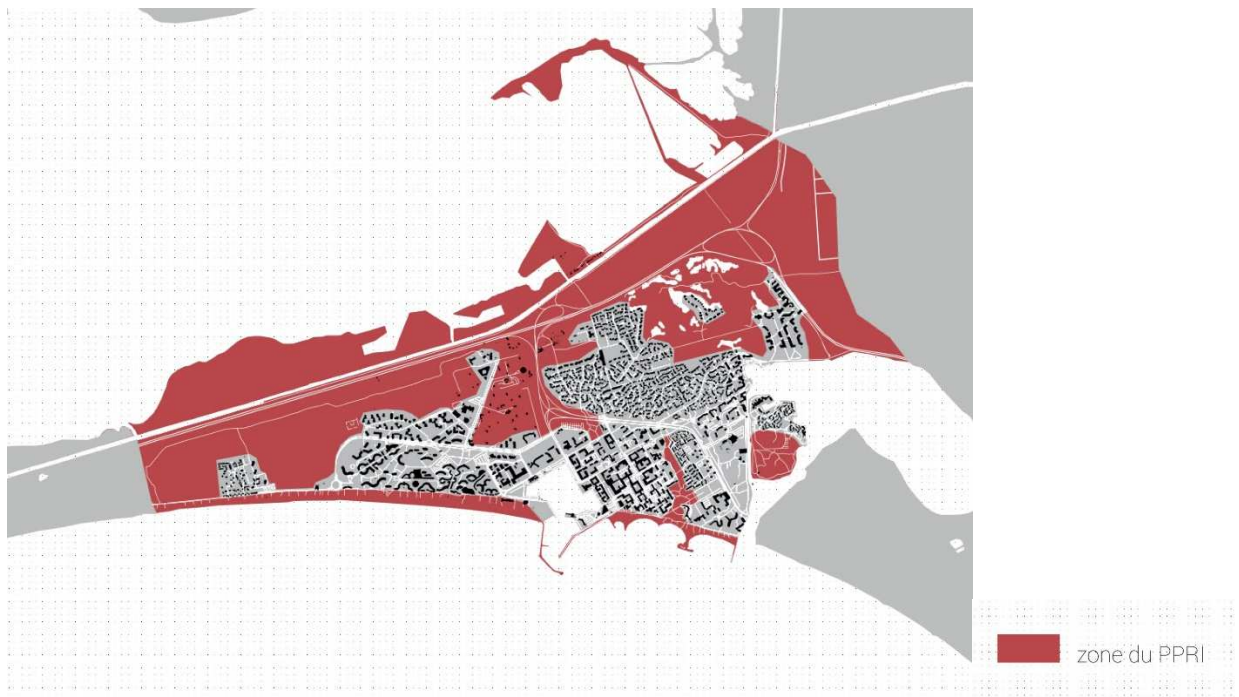
La Grande Motte bénéficie d'un paysage très varié. En effet au Sud nous avons la Mer, au Nord L'Etang de L'Or avec les Cévennes au loin, et enfin à L'ouest nous avons l'Etang du Ponant avec la Camargue à l'arrière. Son contexte territorial très riche lui a permis de faire partie d'une des rares villes alliant la Méditerranée aux milieux humides et fragiles.

La Grande Motte possède une topographie très plate. Avant son aménagement. Le territoire était occupé par des étangs et des plages. Ces derniers ont été asséchés et de gros volumes de terre ont permis le rehaussement de la commune pour la protéger des eaux.

Le territoire de La Grande Motte se trouve entre mer et étangs. Il est bordé par de nombreuses zones humides avec en eau vive, la Mer Méditerranée et en eaux mortes, l'Etang de l'Or au Nord et l'Etang du Ponant à l'Est.

Par ailleurs, on retrouve également le canal du Rhône à Sète longeant la partie haute de la ville derrière la départementale.

Le travail de Balladur a été de créer cette ville de part en part en se basant sur l'étude du site, de son climat et en apportant une symbolique forte aux éléments constitutifs de cette ville sans histoire construite à partir de rien. Jean Balladur a choisi les pyramides comme forme de base pour les immeubles.



*81,2% de l'espace communal (soit 859 ha) intégré à une zone du Plan de prévention du risque inondation (PPRI).*

Extraits tirés du mémoire master de Nevona Nam – juin 2017

A ce jour, la Grande-Motte est menacée par le réchauffement climatique et risque de se retrouver sous les eaux d'ici l'horizon 2100.

En ce sens, l'objectif du concours est de proposer une solution d'habitat flottant pouvant accueillir une famille. Un projet sédentaire pour y vivre au quotidien.



**MAISON  
DE L'ARCHITECTURE  
OCCITANIE MEDITERRANEE**

## Annexe

LOGO CROA	LOGO MAOM	TITRE	LOGO LA GRANDE MOTTE	LOGO ENSA
--------------	--------------	-------	----------------------------	--------------

CONCOURS ETUDIANT 2019

PLAN DE MASSE	PLAN
FACADES / COUPES / AUTRES	
PERSPECTIVE	